notre gouvernement libéral dans le domaine international. Nous croyons que nos amis, les Américains, comprennent parfaitement ce que signifie le Commonwealth pour la paix et la sécurité du monde. Quant à nous, nous ne cesserons nos efforts que lorsque l'esprit de confiance mutuelle qui est tellement en évidence parmi les pays associés du Commonwealth pénétrera profondément toutes les Nations Unies.

Nous sommes heureux, monsieur l'Orateur, que le discours du trône invite le Parlement à adopter une mesure législative tendant à créer au Canada un Conseil des arts, des humanités et des sciences sociales. L'aide à nos universités qui se trouvent dans une situation difficile en constitue aussi un élément important. Si le Parlement l'approuve, cette aide financière sera versée de deux façons, c'est-à-dire sous forme de subvention au titre des immobilisations et de subvention annuelle

au titre des dépenses courantes.

L'autre jour, il m'est arrivé de voir le détail du bilan de l'université de l'Alberta, à Edmonton, pour l'année financière en cours. On y voit une subvention provinciale de \$2,167,000 pour dépenses courantes, une subvention fédérale aux mêmes fins de \$545,000 et des frais de scolarité s'élevant à \$900,000. En vertu du plan qu'annonce le discours du trône, la subvention fédérale s'élèvera à environ \$1,100,000. Ce montant représentera environ 26 p. 100 du budget d'exploitation de l'université au cours de l'année, tandis que les frais de scolarité en représenteront environ 21 p. 100. Je mentionne ces chiffres parce que beaucoup s'imaginent qu'on fait peu, pour l'enseignement avancé, aux niveaux supérieurs du gouvernement.

Les subventions accrues accordées aux provinces en vue d'encourager la formation technique et professionnelle aideront aussi à satisfaire un besoin très réel dans l'essor

de notre pays.

Tous les Canadiens accueilleront avec plaisir la proposition tendant à établir un comité de l'autre endroit qui étudiera les moyens de venir davantage en aide à l'agriculture. C'est une question qui, j'en suis sûr, recevra le sincère appui de tous. Plus de nos gens sont employés dans l'agriculture que dans toute autre entreprise commerciale prise en particulier. Pourtant leur niveau de vie n'est guère à l'égal de celui des personnes occupées dans l'industrie.

Dans bien des cas, cela tient à ce que ces gens exploitent ce qu'on appelle généralement des terres ingrates. Leurs fermes ne procurent tout simplement pas un niveau de vie convenable en retour des efforts qu'ils déploient. On propose que nous soustrayions certaines de ces fermes à la production agricole active pour les utiliser à des fins plus conformes à leur capacité productive. Cette

mesure conservera non seulement la terre elle-même, mais également le travail qu'on y consacre sans résultats satisfaisants. La majeure partie de cette terre n'est pas vraiment pauvre, elle n'est exploitable à perte que par suite de son utilisation actuelle. Le rendement peut en être très considérable, si elle est affectée à quelque autre usage. Nous attendrons tous avec intérêt, j'en suis sûr, les conclusions de ce comité.

Durant la dernière partie de 1956, notre pays a connu un accroissement marqué de l'immigration. Étant donné le vaste essor de notre économie nationale, le Canada peut fournir du travail à beaucoup plus de monde. Il est encourageant d'entendre dire que tant de gens se proposent d'émigrer ici des îles Britanniques. Pour ma part, je suis sûr qu'ils ne seront pas déçus de ce que le Canada peut leur offrir.

Le Parlement et la population du Canada ont démontré sans l'ombre d'un doute qu'ils accueillent avec plaisir les malheureux réfugiés qui fuient la tyrannie régnant en Hongrie. Je suis sûr que ces gens trouveront rapidement des postes rémunérateurs ici, dans le cadre de notre économie nationale. Même si nous nous réjouissons de leur venue ici, je suis sûr que nous regrettons tous profondément les circonstances qui les ont déterminés à sauver leur vie en fuyant de leur pays natal.

A ce propos, j'estime devoir féliciter et louer le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration (M. Pickersgill) qui a agi si rapidement pour veiller personnellement à l'acheminement des réfugiés hongrois vers le Canada. A ma connaissance, tout le monde est rempli d'admiration parce qu'il a décidé d'aller en Autriche afin de s'assurer que toute mesure humainement possible soit prise par son ministère en vue de soulager la misère et la souffrance.

Je suis bien sûr, monsieur l'Orateur, que tous ici regrettent tout comme moi le malheureux différend industriel qui a paralysé tout le réseau du Pacifique-Canadien, paralysie qui a de graves répercussions dans tout le pays. J'espère, dans l'intérêt du Canada, que les parties en cause en viendront bientôt à un règlement. Il faudra bien en arriver là et, en attendant, bien des innocents sont victimes de la grève actuelle. J'espère, au nom de la raison, qu'un règlement interviendra avant qu'il y ait encore plus de dommages. Je suis sûr que les bons offices du ministère fédéral du Travail sont toujours à la disposition des parties intéressées.

Nos autorités municipales seront très heureuses d'apprendre que le gouvernement fédéral n'est pas resté sourd aux observations qui lui ont été présentées au sujet des propriétés fédérales en territoire municipal. La